



N°DEL2025-84

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, treize novembre à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :

Titulaires :

Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL (28)

Absent(s) ayant donné procuration à :

Mme Jocelyne BRASSEUR donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON, M. Guillaïn DE FRANCE donne procuration à M. Christian DEBLOIS, M. Stéphane DECULTOT donne procuration à Mme Corinne BETRIX, M. Stéphane DUTILLOY donne procuration à Mme Florence DEMOUY, M. Sylvain GOUPIL donne procuration à Mme Virginie PARMENTIER, M. Yves LOUBES donne procuration à M. Jean-Marie BOUCHEZ, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR donne procuration à M. Alain MAILLET (7)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

Mme Maryse CHAMPEAU, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC (3)

DEL2025-84 Dépôt d'un dossier de candidature - AAP Citéo pour le déploiement de corbeilles bi-flux permettant le tri des emballages hors foyer

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude CORMONT

Engagée dans une démarche d'amélioration de la qualité et de la quantité d'emballages et de papiers collectés, la Communauté de communes des Lisières de l'Oise souhaite renforcer le maillage de son territoire en corbeilles bi flux sur les espaces publics afin de permettre un geste de tri effectif des emballages ménagers lors de la consommation hors foyer.

Pour répondre à cet objectif, la collectivité a déposé, en octobre 2025, un dossier de candidature à l'appel à projets Citéo intitulé « collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer ».

La présente délibération a pour objectif d'autoriser Monsieur le Président ou toute personne habilitée par lui, à signer les documents relatifs à la contractualisation entre l'organisme Citéo et la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise dans le cas où la collectivité serait lauréate.

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECL), imposant, à compter du 1er janvier 2025, la mise en place de solutions de tri des emballages recyclables dans les espaces publics,

Vu les statuts de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise, et notamment la compétence collecte des déchets,

Vu la délibération n°DEL2025-73 du 25 septembre 2025 actant l'achat de corbeilles bi flux par la CCLO et la refacturation à hauteur de 50% de celles-ci aux communes du territoire,

Considérant que la Communauté de Communes a déposé un dossier de candidature à l'appel à projets CITEO « collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer »,

Considérant que, dans l'hypothèse où le projet présenté serait retenu, il convient de permettre la mise en œuvre du dispositif, et de donner les moyens juridiques au Président de contractualiser avec l'organisme en question,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Autorisé** Monsieur le Président ou toute personne habilitée par lui, à signer tout document contractuel relatif au financement du projet, en cas de sélection du dossier présenté par la Communauté de communes,
- **Autorisé** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation du projet, notamment à engager les procédures administratives, techniques et financières.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	28
Nombres de suffrages exprimés :	35
Pour :	35 Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillaïn DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Stéphane DECULTOT, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Stéphane DUTILLOY, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	6 novembre 2025

Le Président

M. Franck SUPERBI

